

## Edito | La PAC en question sur fond de Brexit: les nouveaux défis de l'agriculture française

**Le Brexit est passé par là ... Et l'on n'a pas fini d'en mesurer les conséquences pour l'existence d'une Union Européenne qui tire à hue et à dia et que, chaque jour davantage, seule la perspective des retombées financières pour certains pays maintient à flots. En douterait-on qu'il suffirait de constater l'échec, pur et dur, du sommet qui, deux jours durant à Bruxelles, était consacré à la préparation du futur budget pluriannuel de l'Union, couvrant la période 2021-2027. Quelques mille milliards d'euros et une perte de la contribution britannique estimée entre 60 et 75 milliards dont une grosse enveloppe qui bénéficiait à la Politique Agricole Commune. Cette agriculture européenne, au cœur du dilemme ce qui a conduit Emmanuel Macron, avant de filer dès potron-minet au Salon de l'agriculture, à affirmer : « Ce n'est pas la PAC qui peut payer pour le Brexit »**

Ce même Macron qui ne redoutait pas d'affirmer, lors d'une interview à la presse régionale : « Nous avons à accomplir une révolution aussi profonde que celle qui fut accomplie dans les années 60, lorsque nous avons bâti une agriculture pour nourrir les Français. »

Le temps, en effet, n'est plus où l'agriculture française, fille chérie de l'Europe, d'abord sommée d'assurer la sécurité alimentaire du pays, alignait les performances à l'exportation et était l'objet de toutes les attentions. On oublie de dire, ou de rappeler, que la réunification allemande, à partir de 1991, a bouleversé un fonctionnement jusque là équilibré, avec l'arrivée de l'Est et de grandes exploitations sur le mode soviétique que Berlin a alors soutenues, encourageant des évolutions qui devaient déboucher sur une réforme, en 2003, sur fond de négociations OMC. Un mot a fait, alors, son apparition dans le vocabulaire de la PAC : découplage, ou comment déconnecter les aides directes des productions. Naissait alors un système particulièrement favorable aux grandes exploitations qui bénéficiaient d'un paiement unique basé sur leur superficie. Et va pour l'agrandissement... si aléatoire pour les exploitations de type familial, tandis que l'élargissement de l'Union aux nouveaux venus de l'Europe centrale et de l'Est accélérerait les concurrences à bas coût.

« Notre modèle doit progressivement changer » affirme l'hôte de l'Élysée. Il aurait pu ajouter: en maintenant sa capacité à nourrir les Français, car nous nous ne voulons pas voir que notre pays glisse, chaque jour davantage, vers la dépendance que vient accélérer les accords de type CETA que l'Union continue d'accepter au nom du libre échange et d'intérêts industriels. Dépendance ? Faut-il rappeler, ici, le niveau de celle-ci pour les aliments du bétail, soja ou tourteaux de soja par exemple, le plus souvent OGM....

L'agriculture française doit donc relever un grand défi, en sachant que la manne européenne va rétrécir et qu'un autre défi doit être relevé celui du réchauffement climatique. Il ne s'agit pas seulement de faire du "verdissement", un autre mot qui a fait recette ces dernières années mais de rebattre les cartes. De concevoir une nouvelle donne, et de mettre le paquet pour la soutenir, d'investir par exemple, avec l'aide de la recherche qui s'organise aujourd'hui pour apporter des solutions, dans le développement des légumineuses qui offrent l'avantage de réduire notre dépendance aux importations mais aussi permettent de fixer l'azote de l'air et de réduire les intrants et les besoins en énergie pour les produire.

L'agriculture française doit aussi - et, là, la responsabilité de l'Etat et du législateur sont très grandes - bénéficier d'un renforcement de la loi foncière promise mais qui prend du retard. Protéger les terres agricoles et leur potentiel agronomique, donner aux outils existants la faculté de privilégier une agriculture qui échappe aux fonds de pension et encourage l'installation des jeunes... Un autre grand défi où le bio et les circuits courts voient l'arrivée d'une génération souvent habitée, aussi, par un projet de vie. Il ne faut pas aller loin, chez nous, ici, en Nouvelle-Aquitaine pour aller à sa rencontre et voir naître, pas à pas, une manière d'éco-système où les collectivités locales sont appelées à jouer un rôle d'entraînement profitable à la vie du monde rural et à la qualité des aliments qu'exigera de plus en plus le citoyen-consommateur.



Joël Aubert

*Crédit Photo :*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 23/02/2020*  
*[Url de cet article](#)*